# Guide utilisateur

La gestion avancée des données de consommation dans l'Espace Client et le Portail Collectivités

林天

05/02/2025

# Suivi des versions

## Version 1.0

Création du document

## Version 1.1

Modification dénomination

## Version 1.2

• Ajout de la partie : 03. la gestion avancée des données de consommation en résumé

## Version 1.3

- Ajout des diapositives sur les rôles liés à la contractualisation (page 14 & 25)
- Mise à jour page 34

## Version 1.4

2

• Mise à jour page 34

# Sommaire

01. La présentation du service
02. Le contexte et l'offre de données GRDF

03. <u>La gestion avancée des données de</u> <u>consommation en résumé</u>

04. Le parcours utilisateur

05. Le catalogue de données GRDF

06. L'assistance utilisateur



# 1. La présentation du service

# 1. Le contexte

4

GRDF vous invite à découvrir la gestion avancée des données de consommation dans l'Espace Client et le Portail Collectivités. Accédez facilement à vos données ainsi que celles de vos clients qui acceptent de les partager avec vous.

Profitez d'une expérience enrichie, notamment :

- Un accès multi-utilisateur pour une gestion collaborative
- Un volume accru de données disponibles
- Un historique de données étendu pour une analyse approfondie
- Des fonctions d'import et d'export optimisées pour la gestion de votre parc de PCE
- Pour les contrôles de sécurité, une interface pour échanger avec GRDF et déposer les preuves demandées

Important : Afin de sécuriser l'accès aux données (précédemment réservés aux titulaires), une contractualisation 100% digitale est nécessaire au préalable

www.grdf.fr



# 2. Le contexte et l'offre de données GRDF

# 2.1 La réglementation applicable

Les données disponibles dans la gestion avancée des données de consommation sont régies par un cadre réglementaire spécifique :

Données à caractère personnel (DCP)	Informations commercialement sensibles (ICS)			
Toute information relative à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement.	Toute information dont la communication pourrait porter atteinte aux règles de concurrence libre et loyale et de non- discrimination.			
Pour une personne physique :	Pour une personne morale :			
Les données gaz liés au compteur (consommations, injections, infos contractuelles) constituent :				
Des DCP / ICS	Des ICS			
À ce titre elles so	ont régies par le :			
RGPD / Loi informatique et libertés / Code de l'Energie	Code de l'Énergie			
et doivent êt	re protégées.			
Leur transfert et leur ut	ilisation sont soumis à :			
Un consentement Une autorisation expresse				



5

# 2. Le contexte et l'offre de données GRDF

# 2.2 Un accès aux données quel que soit votre rôle

Vous êtes titulaires de votre PCE	Vous êtes autorisé par le titulaire
Les factures de gaz éditées par votre fournisseur sont adressées à votre entité morale	Vous êtes autorisé par le titulaire du PCE à accéder à ses données, ce qui signifie que :
	<ul> <li>Vous avez obtenu son consentement explicite</li> <li>Vous avez défini ensemble le périmètre de données qu'il souhaite partager avec vous</li> <li>Vous déclarez avoir un droit d'accès à ces données défini comme la capacité à consulter, utiliser et gérer les données selon les modalités convenues.</li> </ul>

2 rôles possibles relatifs au PCE :

Ceci pouvant faire l'objet d'un contrôle par GRDF

GRD

# 2. Le contexte et l'offre de données GRDF

# 2.3 Le type de données disponibles

- 1 Les données de consommation facturantes / publiées : les données de consommation fournies par GRDF aux fournisseurs d'énergie pour réaliser leur facturation.
- 2 Les données de consommation informatives / détaillées : les données de consommation plus fine que les données publiées
- 3 Les données contractuelles : les données contractuelles du client, telles que la CAR (consommation annuelle de référence), la CJA (capacité journalière d'acheminement), le profil de consommation, la date de mise en service...
- 4 Les données techniques : les données techniques du compteur telles que l'adresse du PCE, la fréquence de relève, les informations techniques...

## 1) Accéder à votre compte en multi-utilisateur

Depuis sa création l'Espace client était disponible en mono utilisateur, à savoir pour une entreprise donnée et un PCE donné. Seul <u>un utilisateur</u> pouvait avoir accès aux informations du PCE !

Or, dans certaines entreprises ou collectivités, plusieurs personnes avaient besoin d'accéder à ces informations.

→ Maintenant : plusieurs utilisateurs d'une même entreprise peuvent accéder aux données d'un même (ou plusieurs) PCE à travers plusieurs Espace client distinct !

Sous réserve de l'accord de la personne dites « Administrateur »





## 3 Exporter des données

Deux options pour exporter vos données et celles de vos clients qui acceptent de les partager avec vous :

- Demande d'export via l'interface
- Demande d'export avec l'import d'un fichier Excel. Idéal pour un export massif de données.

Vous êtes sur : l'	Espace client GRDF 🐱		Urgences & dépannage	0 Aide & contacts	A Mon Espace Client				
Maîtriser ma consommation Me	s données transmises Info	rmation sur mon site							
Entroprises > Mon-mpace > Export des données									
Export des données  + Nouvel export de données									
Visualises la liste des exports de données dont vous avez fait la demande. Vous pouvez à tout moment générer un nouvel export de données depuis votre liste de PCE actifs ou en important un fichier.									
TOTAL 2 exports demandés									
Date et heure de la demande	Nom du demandeur	Etat de la demande	Date du périmètre des données	Libeliée de l'export	Exporter les données				
26/07/2024 - 11:34	EUGÉNIE VERHAEGHE	🗸 Traité	01/03/2024 - 31/07/2024	Export 2	Exporter				
25/07/2024 - 15:18	EUGÊNIE VERHAEGHE	🗸 Traité	01/07/2024 - 25/07/2024	Export 1	A Exporter				
			3 3						

Par API, il existe un appel par type de données.

Par l'Espace Client / Portail Collectivités, vous pouvez exporter tous les types de données en une demande.



données de consommation

## 4 Répondre à un contrôle

Lorsqu'un contrôle est déclenché par GRDF, les interlocuteurs contractuels reçoivent un email et doivent fournir les preuves demandées sous 20 jours ouvrés. Deux options entièrement digitales s'offrent à vous :

- Utiliser l'Espace Client / Portail Collectivités : fournissez les preuves demandées pour tous vos futurs contrôles d'accès aux données via une interface dédiée
- Utiliser le canal API : cette option reste également disponible

→ À noter que, dorénavant les preuves envoyées par email ne seront plus acceptées. Nous vous invitons à utiliser l'une des deux options mentionnées ci-dessus.

sualisez la liste de tous les PCE sou	umis à des contrôles par GRDF.				
DTAL					
80 PCE soumis	à contrôles				
ont 23 en cours de contrôles					
Contrôles en cours His	torique : contrôles finalisés				🛃 Télécharger le tablea
		Vue condense	ie 🔵 Vue complète		
Preuves d'accès aux données	Libellé du site 🔅	Nbr de jours restants pour le dépôt de preuve	: Dénomination du client	: Statut	: PCE
Importer	efficient	0 jaur ()		En attente d	de preuve 88916385941322
$\frown$					
de Importer	vertical	0 jour 🕛		En attente d	le preuve 19477718164427
de Importer	clicks-and-mortar	0 jour 🚺	Hirthe	En attente d	le preuve 78782668913099



Voir la plaquette : Le contrôle des accès aux données

# 4. Le parcours utilisateur



# Je suis une entreprise et je souhaite créer un compte ou me connecter

2 cas de situation :

- > Créer un compte
- 1. Rendez-vous sur grdf.fr
- 2. Cliquez sur « Créer mon Espace Client »
- 3. Sélectionnez « Entreprise »
- 4. Complétez vos informations
- 5. Cochez la case « J'ai lu et j'accepte les <u>Conditions Générales d'Utilisation</u> de GRDF », et les suivantes si vous le souhaitez
- 6. Activez votre espace via l'email reçu sur l'adresse que vous avez renseignée, puis vous vous connectez à votre espace.
- 7. Votre compte est créé
- Se connecter à un compte
- 1. Rendez-vous sur grdf.fr
- 2. Connectez vous



#### Bonne pratique :

Si vous ne trouvez pas votre entreprise dans la liste, recherchez-la en indiquant votre numéro de SIRET, et sinon cliquez sur : « Si vous ne possédez pas encore de numéro de SIRET, cliquez ici »



## Les différents rôles dans la contractualisation :

Pour contractualiser à la Gestion Avancée des Données de Consommation (prérequis pour utiliser le service), trois rôles principaux sont définis :



Demandeur : il s'occupe de remplir le formulaire de contractualisation en désignant les interlocuteurs et le signataire. Si le demandeur souhaite également être interlocuteur (administration des comptes) ou signataire, il doit s'auto-désigner comme tel.



Interlocuteurs : Dotés de l'ensemble des droits d'administration, jusqu'à trois interlocuteurs peuvent être nommés.



Signataire : Exclusivement chargé de signer le contrat, il doit disposer de l'autorité nécessaire pour valider l'engagement.

À noter : Les rôles sont cumulables. Par exemple, le demandeur peut également être interlocuteur et/ou signataire. Un interlocuteur peut également remplir le rôle de signataire.





#### 1. Suite à la création de compte, connectez-vous à votre espace

- 2. Sur la page d'accueil, pour souscrire à la gestion avancée des données de consommation, cliquez sur « Faire une demande de contrat »
- 3. Vous accédez à un formulaire en 4 étapes :

1. « Identification de l'entité» : Renseignez ou vérifiez les informations de votre entité. Renseignez le capital social, et importez le Kbis de votre entité. Une fenêtre apparait vous demandant de confirmer que le document ajouté est bien celui de votre entité morale

2. « Utilisation du service» Choisissez ou non l'option d'accès par API. Consultez obligatoirement les deux onglets de la documentation liée à l'utilisation du service et confirmez en avoir pris connaissance.

3. «Identification des interlocuteurs» : Renseignez les informations du ou des interlocuteurs contractuels de mon entité.

4.« Identification du signataire » : Renseignez les informations du signataire du contrat

Après avoir validé le formulaire, vous recevrez une confirmation par email.

#### Information :

• Ajout d'interlocuteurs contractuels :

Vous avez la possibilité d'ajouter jusqu'à trois interlocuteurs contractuels. Si vous souhaitez être l'un d'eux, n'oubliez pas d'ajouter votre propre adresse email. Les interlocuteurs contractuels auront la capacité d'administrer les comptes liés à votre entité. Si un interlocuteur ne possède pas encore de compte, celui-ci sera automatiquement créé lors de la validation du formulaire. Ils recevront alors un email leur permettant d'activer leur compte en définissant un mot de passe.



crire & GRDE ADICT

G freesering > Mon expan

Bienvenue sur votre espace client

Aiouter un site

#### Bonnes pratiques :

- Munissez-vous du kbis de votre entité datant de moins d'un an en amont de la contractualisation.
- Pour les entreprises établies à l'étranger, vous devez faire une <u>demande de support</u>: cliquez sur « la contractualisation » puis « autre »

en

Le signataire désigné reçoit un email contenant un lien à cliquer. Ce lien ouvre une page web où le signataire doit suivre les étapes suivantes :

- 1. Cliquez sur « Consulter et signer » puis sur « Consulter »
- 2. Accédez à la dernière page du contrat et cliquez sur « Signer ici »
- 3. Cochez la case « J'ai lu le(s) document(s) et j'accepte sans réserve les conditions » et cliquez sur « Continuer »
- 4. Vérifiez le numéro de téléphone mobile affiché et cliquez sur « Recevoir mon code de signature ». Un SMS contenant un code de signature est alors envoyé
- 5. Entrez le code reçu dans le champ « Mon code de signature » puis cliquez sur « Signer »

Une fois ces étapes terminées, le contrat est signé.

Après la signature du contrat, vous pourrez ajouter les PCE de vos clients dans votre espace. Une fois votre contrat validé par GRDF, vous aurez accès au service, y compris l'exportation de vos données.



Bonne pratique :

16

Après la signature, il est fortement recommandé au signataire de télécharger et conserver le contrat, car c'est actuellement le seul moyen d'y accéder.





Vous êtes interlocuteur contractuel de votre entreprise et souhaitez administrer / rattacher des personnes physiques sur votre compte, voici les étapes à suivre :

- 1. Après avoir contractualisé, le bouton « Gérer les droits d'accès aux données » apparait sur votre interface. Cliquez dessus.
- 2. Vous accédez à la page « Gestion des droits d'accès aux données ». En bas de cette page, dans la section « Administration des personnes physiques rattachées », cliquez sur « Administrer »
- 3. Sur la page « Administration des personnes physiques rattachées », vous voyez les comptes ayant fait une demande de rattachement à votre entreprise.
- 4. Cliquez sur « Valider » à côté de chacun des utilisateurs à qui vous souhaitez donner accès à toutes les fonctionnalités sur tous les PCE de l'entreprise (ajout de droits d'accès, export de données, envoi de preuves de consentements lors des contrôles)
- 5. Le statut apparaît alors comme « Validé »

Accéder aux données de vos sites raccordés au rés Accéder aux données de vos sites raccordés au rés

Bienvenue sur votre espace client

u ci dessous. La vu s un formulaire, cu	trar directement depuis le tableau ci e nde de droits d'accès unitains via un f	Faccès, Vaus pouvez	an fait is showned a dealers					
		sire une nouvelle den	Vous pouvez à tout moment	t ysus ave poribles. V	ion (PCE) d ormations d	ptogo et d'Estimati l'orsomble dus info	eta des Points da Comp s permat de visualiser l	Visualiser la li complète vou
Tälächarger la ta	Géneral preven	donnies C	exponter las avports de	c pourrez e	ies actifis, vi	an vos morts o aco	ortant un fichiec. Une N	TOTAL 7 PCE
		omplète	i condensão 🍙 Vue i	Vue				
CE	nation du Studielre I PCE	1 Décar	Date de création du droit	1	BM	1	Ubelé dy ste	•
			03/07/2024	9	Y AI			
			03/07/2024	9	V A			0
							-	
G	when du titulele I PCE	1 Dénas	E Date de création du droit 03/07/2024 03/07/2024	1	East v Ac	1	Under de sta	•

🙆 Entroprises 🗲 Mon-senance 🗲 Liste du menulles 🗲 Géner les durits d'accès aux dormées 🗲 Administration des personnes physiques rattachées

#### Administration des personnes physiques rattachées



Informations : Veuillez noter que cette action est permanente.

Bonne pratique : Pensez à vérifier ce tableau régulièrement.

# Je suis une entreprise, je souhaite importer un PCE en tant que détenteur via mon interface

Vous souhaitez déclarer des droits d'accès pour un PCE / importer un PCE dans votre Espace Client afin d'accéder à la donnée. Deux scénarios sont possibles :

- Cas 1 : Vous êtes détenteur du PCE
- 1. Sur votre interface, cliquez sur « Accéder à mes sites »
- 2. Cliquez sur « Ajouter un site »
- 3. Complétez les informations de votre PCE, cliquez sur la coche « En cochant cette case, j'atteste être le titulaire du contrat concernant le PCE indiqué ci-dessus » puis sur « Ajouter »
- 4. Votre PCE apparait sur la page « Gestion des droits d'accès aux données »

## 💮 Bienvenue sur votre espace client



Accéder aux données de vos sites raccordés au réseau GRDF

element gérer vos rendez-vous de pose de compteur communica

>

Accédez aux données de vos sites et suívez votre consommation de gaz pour mieux la mai

## Je suis une entreprise, je souhaite importer un PCE en tant qu'autorisé via mon interface

- > Cas 2 : Vous êtes autorisé à accéder aux données d'un PCE d'un client
- 1. Après avoir contractualisé, le bouton « Gérer les droits d'accès aux données » apparait sur votre interface
- 2. Cliquez sur « Gérer les droits d'accès aux données »
- 3. Sélectionnez « Nouvelle déclaration de droit d'accès » puis pour « Pour 1 PCE via un formulaire en ligne » cliquez sur « Choisir »
- 4. À la question « êtes-vous titulaire du contrat de fourniture de gaz ? », cliquez sur « Non (Autorisé) »
- 5. Vous accédez à un formulaire en 3 étapes :
  - 1. « Informations du titulaire » : complétez les informations relatives au titulaire du PCE
  - 2. « Date de validité du consentement » : renseignez les dates de consentement autorisées par le client
  - 3. « Périmètre des données » : sélectionnez les types de données auxquels vous souhaitez accéder (données de consommation publiées et/ou informatives, données techniques, données contractuelles)

#### Informations importantes :

Si le titulaire est une personne morale, il dispose de 2 jours pour valider ou refuser l'accès, après quoi la demande sera automatiquement validée. Si le titulaire est une personne physique, il a un maximum de 3 jours pour valider l'accès par email, après quoi la demande sera automatiquement considérée comme refusée.

Dates de consentement :

Début : Cette date doit être dans le passé ou correspondre à la date du jour

Fin : Cette date doit être future ou correspondre à la date du jour

Dates de périmètre d'accès aux données :

<u>Début</u> : Cette date doit être antérieure ou égale à la date de début de consentement Fin : Cette date doit être antérieure ou égale à la date de fin de consentement

#### Bonnes pratiques :

- Donner un libellé à chaque PCE, pour faciliter leur identification et leur gestion.
- Utiliser une adresse e-mail régulièrement consultée par le titulaire du PCE pour assurer une validation rapide du droit d'accès
- Sur la page « Gestion des droits d'accès aux données », vous pouvez affiner votre recherche en utilisant les filtres disponibles dans chaque colonne du tableau des PCE. Cliquez sur les trois points pour accéder aux options de filtrage.







#### Vous déclarez plusieurs droits d'accès / importez des PCE sur l'Espace Client :

Si vous souhaitez déclarer plusieurs PCE (jusqu'à 20 000 PCE par demande), que vous soyez détenteur ou autorisé, suivez ces étapes :

- 1. Après avoir contractualisé, le bouton « Gérer les droits d'accès aux données » apparait sur votre interface
- 2. Cliquez sur « Gérer les droits d'accès aux données »
- 3. Sélectionnez « Nouvelle déclaration de droit d'accès »
- 4. Choisissez « Pour plusieurs PCE (via un import de fichier) »
- 5. Téléchargez et complétez le modèle de fichier fourni. Assurez-vous d'utiliser uniquement ce modèle et de respecter les formats de cellule spécifiés.
- 6. Importez le fichier complété.
- 7. Vous recevrez une notification dans votre espace vous informant que votre déclaration de droits d'accès est en cours de traitement. Une fois le traitement terminé, une autre vous indiquera si le document a été traité avec succès ou non.



## Je suis une entreprise, je souhaite exporter des données de PCE via mon interface



## <u>Vous souhaitez exporter les données d'un ou plusieurs PCE :</u>

Pour exporter les données d'un ou plusieurs PCE (que vous soyez titulaire ou autorisé) directement depuis votre interface. Suivez ces étapes :

1. Accéder à la gestion des exports.

Après avoir contractualisé, le bouton « Gérer les droits d'accès aux données » apparaîtra sur votre interface. Cliquez sur « Gérer les exports de données », puis sur « Nouvel export de données ».

2. Sélectionnez des PCE actifs.

Cliquez sur « Choisir » pour « A partir des PCE actifs ». Complétez le formulaire en 2 étapes :

- « Sélection des PCE ACTIFS » : Choisissez les PCE dont vous souhaitez exporter les données, puis cliquez sur « Suivant ». Vous pouvez filtrer les PCE en utilisant les trois points dans chaque colonne du tableau pour affiner votre recherche.
- « Périmètre d'accès aux données » : Indiquez les types de données que vous souhaitez exporter et précisez les dates de début et de fin pour les données publiées et informatives, si vous en avez besoin. Assurez-vous que les dates et les types de données correspondent au périmètre déclaré dans chaque droit d'accès des PCE sélectionnés.
- 3. Générer l'export

Cliquez sur « Générer l'export »

4. Notification et téléchargement

Vous recevez un email vous informant que votre export a été généré avec succès, ou qu'il comporte des erreurs. Sur votre tableau de bord « Export de données », l'export est prêt à être télécharger. Cliquez sur « Exporter » pour le récupérer

#### Informations complémentaires :

- Si votre export concerne un grand nombre de PCE ou un large périmètre de données, le traitement peut prendre un certain temps. Vous serez notifié par email lorsque l'export sera disponible dans votre Espace Client.
- Vous pouvez sélectionner jusqu'à 2 000 PCE par demande d'export. Si vous avez besoin de plus, veuillez répartir les demandes en plusieurs lots.

Bonne pratique :

 Nous vous recommandons de nommer votre export dans le champ « Libellé de l'export » situé dans la section « Périmètre d'accès aux données » pour faciliter son identification





## Vous souhaitez exporter les données d'un ou plusieurs PCE via un fichier Excel

Pour exporter les données de jusqu'à 2 000 PCE, que vous soyez titulaire ou autorisé, directement depuis un fichier Excel, suivez ces étapes :

1. Accéder à la gestion des exports

Après avoir contractualisé, le bouton « Gérer les droits d'accès aux données » apparaîtra sur votre interface. Cliquez sur « Gérer les exports de données », puis sur « Nouvel export de données ».

2. Sélectionnez l'option d'importation depuis un fichier

Cliquez sur « Choisir » pour « A partir d'un fichier »

3. Téléchargez et complétez le modèle de fichier

Téléchargez le modèle de fichier fourni et complétez-le en respectant les formats de cellule indiqués. Il est crucial d'utiliser uniquement ce modèle.

4. Importer le fichier complété

Importez le fichier complété dans l'interface.

5. Notification et téléchargement

Vous recevrez un email vous informant que votre export a été généré avec succès ou qu'il comporte des erreurs. Sur votre tableau de bord « Export de données », l'export sera prêt à être téléchargé. Cliquez sur « Exporter » pour le récupérer.

Informations :

- Si votre export comporte un nombre important de PCE avec un large périmètre demandé, il est possible qu'il ne soit pas instantané. Vous serez notifié par mail lorsque l'export sera disponible sur votre Espace Client.
- Une demande d'export ne peut pas comporter plus de 2 000 PCE. Si vous en avez besoin de plus, nous vous invitons à les répartir sur plusieurs demandes.

Bonne pratique :

Pour exporter un grand nombre de données de PCE, nous vous recommandons d'utiliser le fichier Excel fourni.



## Je suis une entreprise et je souhaite répondre à un contrôle de consentement

票

Conformément au contrat, vos droits d'accès aux données peuvent faire l'objet de contrôles. Les interlocuteurs contractuels recevront alors un email de GRDF les invitant à se connecter à leur compte pour transmettre les justificatifs relatifs aux PCE concernés. Pour fournir ces documents, suivez les étapes cidessous :

- 1. Après avoir contractualisé, le bouton « Gérer les droits d'accès aux données » apparait sur votre interface. Cliquez dessus
- 2. Vous accédez à la page « Gestion des droits d'accès aux données ». Cliquez sur « Gérer les preuves »
- 3. Sur la page « Contrôle d'accès aux données », cliquez sur « Contrôles en cours »
- 4. Importez votre preuve en cliquant sur « Importer »

#### Informations :

- Vous avez la possibilité d'inclure jusqu'à 3 preuves pour un même PCE.
- Plusieurs formats de fichiers sont acceptés. Ils sont précisés dans la fenêtre d'import de preuve.
- Tous les comptes validés associés à l'entreprise peuvent participer à un contrôle. Plusieurs utilisateurs peuvent ainsi collaborer sur le même contrôle en ajoutant des preuves complémentaires. De plus, chaque compte validé pourra consulter les documents déposés par les autres.

#### Bonne pratique :

 Vous pouvez suivre le statut du contrôle une fois que la preuve aura été vérifiée par GRDF. Dans l'onglet « Historique : contrôles finalisés », vous retrouverez vos contrôles passés ainsi que le statut de chacun d'entre eux : « Vérifié OK » ou « Vérifié KO ».

#### Bienvenue sur votre espace client



Gestion de	es droits d	'accès aux données		+ Nouvelle déclaration	de droit d'accès
Visualisez la liste des Poi complète vous permet d masse en important un f	ints de Comptage et d'I le visualiser l'ensemble ichier. Une fois vos droi	Estimation (PCE) dont vous avez fait la demande des informations disponibles. Vous pouvez à tout ts d'accès actifs, vous pourrez exporter les donné	de droits d'accès. Vous pouvez filtrer e moment faire une nouvelle demande es.	directement depuis le tableau ci-de de droits d'accès unitaire via un fo	ssous. La vue rmulaire, ou en
		Géror les e	xports de données Q Gé	rer les preuves	charger le tableau
7102		Vue condensée 🌘	Vue complète		
ontrôle d'accès	aux données				
ualisez la liste de tous les PCE soum?	a à des contrôles par GRDF.				
0 PCE soumis à	contrôles				
nt 23 en cours de contrôles					
Contrôles en cours Historia	que : contrôles finalisés			(	<ul> <li>Tölöcherger le tableau</li> </ul>
		Vue condensée 🌘	Vue complète		
Preuves d'acols sux données	Ubalió du site [	Nor de jours restants pour le dépôt de preure [	Désortination du client :	Storat [	PCE
d inconter	efficient	O jaur 🌔		En attente de preuve	88916388941322
d importar	vertical	0 jour 🚺		En attente de preuveur	19477710161427
d Importer	dicis-and mortar	O jawr 🤒	Hinke	En attente de preuve	75782665913099

# Je suis une collectivité et je souhaite créer un compte ou me connecter

2 cas de situation :

- > Créer un compte
- 1. Rendez-vous sur grdf.fr
- 2. Cliquez sur « Créer mon Espace Client »
- 3. Sélectionnez « Collectivité territoriale »
- 4. Complétez vos informations
- 5. Cochez a minima la case « J'ai lu et j'accepte les <u>Conditions Générales d'Utilisation</u> de GRDF » et sur le reste si vous le souhaitez
- 6. Un code de vérification vous a été transmis par votre interlocuteur privilégié de GRDF. veuillez le saisir ou n'hésitez pas à le contacter
- 7. Activez votre espace via l'email reçu sur l'adresse renseigné et connectez-vous à votre espace
- 8. Votre compte est créé
- > Se connecter à un compte
- 1. Rendez-vous sur <u>grdf.fr</u>
- 2. Connectez vous





## Les différents rôles dans la contractualisation :

Pour contractualiser à la Gestion Avancée des Données de Consommation (prérequis pour utiliser le service), trois rôles principaux sont définis :



Demandeur : il s'occupe de remplir le formulaire de contractualisation en désignant les interlocuteurs et le signataire. Si le demandeur souhaite également être interlocuteur (administration des comptes) ou signataire, il doit s'auto-désigner comme tel.



Interlocuteurs : Dotés de l'ensemble des droits d'administration, jusqu'à trois interlocuteurs peuvent être nommés.



Signataire : Exclusivement chargé de signer le contrat, il doit disposer de l'autorité nécessaire pour valider l'engagement.

À noter : Les rôles sont cumulables. Par exemple, le demandeur peut également être interlocuteur et/ou signataire. Un interlocuteur peut également remplir le rôle de signataire.





## 1. Suite à la création de mon compte, connectez-vous à mon Portail Collectivités

- 2. Cliquez dans l'encadré « Consommation » sur « Souscrire au service avancé des consommations »
- 3. Une fenêtre de confirmation s'ouvre, cliquez sur « souscrire » pour accéder au formulaire.
- 4. Vous accédez à un formulaire en 4 étapes :

1. « Identification de l'entité» : Vous renseignez ou vérifiez les informations préremplies. Veuillez remplir le champ "Capital social". Si vous ne disposez pas de capital social, cochez la case « Je n'ai pas de capital social ».

2. « Utilisation du service» Choisissez ou non l'option d'accès par API. Consultez obligatoirement les 2 onglets de la documentation liée à l'utilisation du service et confirmez en avoir pris connaissance

3. «Identification des interlocuteurs» : Renseignez les informations du ou des interlocuteurs contractuels de votre entité.

4.« Identification du signataire » : Renseignez les informations du signataire du contrat Vous recevez une confirmation par email.





Information :

Ajout d'interlocuteurs contractuels :

Vous avez la possibilité d'ajouter jusqu'à trois interlocuteurs contractuels. Si vous souhaitez être l'un d'eux, n'oubliez pas d'ajouter votre propre adresse email. Les interlocuteurs contractuels auront la capacité d'administrer les comptes liés à votre entité. Si un interlocuteur ne possède pas encore de compte, celui-ci sera automatiquement créé lors de la validation du formulaire. Ils recevront alors un email leur permettant d'activer leur compte en définissant un mot de passe.

Rent.

Le signataire désigné reçoit un email contenant un lien à cliquer. Ce lien ouvre une page web où le signataire doit suivre les étapes suivantes :

- 1. Cliquez sur « Consulter et signer » puis « Consulter »
- 2. Accédez à la dernière page du contrat et cliquez sur « Signer ici ».
- 3. Cochez la case « J'ai lu le(s) document(s) et j'accepte sans réserve les conditions » et cliquez sur « Continuer »
- 4. Vérifiez le numéro de téléphone mobile affiché et cliquez sur « Recevoir mon code de signature ». Un SMS contenant un code de signature est alors envoyé
- 5. Entrez le code reçu dans le champ « Mon code de signature » puis cliquez sur « Signer » Une fois ces étapes terminées, le contrat est signé.

Après la signature du contrat, vous pourrez ajouter les PCE de vos clients dans votre espace. Une fois votre contrat validé par GRDF, vous aurez accès à la gestion avancée des données de consommation, y compris l'exportation de vos données.



Bonne pratique :

Après la signature, il est fortement recommandé au signataire de télécharger et conserver le contrat, car c'est actuellement le seul moyen d'y accéder.



# Je suis une collectivité, je souhaite importer un PCE en tant que détenteur via mon interface

Vous souhaitez déclarer des droits d'accès pour un PCE / importer un PCE dans votre Portail Collectivités afin d'accéder à la donnée.

- Cas 1 : Vous êtes détenteur du PCE
- 1. Sur votre interface, cliquez sur « Suivre la consommation des bâtiments de la collectivité »
- 2. Cliquez sur « Ajouter un bâtiment »
- 3. Complétez les informations de votre PCE, cliquez sur la coche « En cochant cette case, j'atteste être le titulaire du contrat concernant le PCE indiqué ci-dessus » puis sur « Ajouter »
- 4. Votre PCE apparait sur la page « Gestion des droits d'accès aux données »



## Je suis une collectivité, je souhaite importer un PCE en tant qu'autorisé via mon interface

- > Cas 2 : Vous êtes autorisé à accéder aux données d'un PCE d'un bâtiment
- 1. Sur votre interface, cliquez sur « Suivre la consommation des bâtiments de la collectivité » dans l'espace Consommation
- 2. Après avoir contractualisé, le bouton « Gérer les droits d'accès aux données» apparaît sur la page « Liste de mes bâtiments », cliquez dessus
- 3. Sélectionnez « Nouvelle déclaration de droit d'accès » puis pour « Pour 1 PCE via un formulaire en ligne » cliquez sur « Choisir »
- 4. Cliquez sur « Pour 1 PCE via un formulaire en ligne »
- 5. À la question « êtes-vous titulaire du contrat de fourniture de gaz? », cliquez sur « Non (Autorisé) »
- 6. Vous accédez à un formulaire en 3 étapes :
  - 1. « Informations du titulaire » : complétez les informations relatives au titulaire du PCE
  - 2. « Date de validité du consentement » : renseignez les dates de consentement autorisées
  - 3. « Périmètre des données » : sélectionnez les types de données auxquels vous souhaitez accéder (données de consommation publiées et/ou informatives), données techniques, données contractuelles)

#### Information :

Si le titulaire est une personne morale, il dispose de 2 jours pour valider ou refuser l'accès, après quoi la demande sera automatiquement validée. Si le titulaire est une personne physique, il a un maximum de 3 jours pour valider l'accès par email, après quoi la demande sera automatiquement considérée comme refusée.

Dates de consentement :

Début : Cette date doit être dans le passé ou correspondre à la date du jour

Fin : Cette date doit être future ou correspondre à la date du jour

Dates de périmètre d'accès aux données :

Début : Cette date doit être antérieure ou égale à la date de début de consentement Fin : Cette date doit être antérieure ou égale à la date de fin de consentement

Fin : Cette date doit etre anterieure ou eyaie à la date de fin

#### Bonnes pratiques :

- Donner un libellé à chaque PCE, pour faciliter leur identification et leur gestion.
- Utiliser une adresse e-mail régulièrement consultée par le titulaire du PCE pour assurer une validation rapide du droit d'accès
- Sur la page « Gestion des droits d'accès aux données », vous pouvez affiner votre recherche en utilisant les filtres disponibles dans chaque colonne du tableau des PCE. Cliquez sur les trois points pour accéder aux options de filtrage.



 $(\epsilon)$ 

Consommation



## Je suis une collectivité, je souhaite importer des PCE via Excel

Vous déclarez plusieurs droits d'accès / importez des PCE dans le Portail Collectivités :

Si vous souhaitez déclarer plusieurs PCE (jusqu'à 20 000 PCE par demande), que vous soyez détenteur ou autorisé, suivez ces étapes :

- 1. Sur votre interface, cliquez sur « Suivre la consommation des bâtiments de la collectivité » dans « Consommation »
- 2. Après avoir contractualisé, le bouton « Gérer les droits d'accès aux données» apparaît sur la page « Liste de mes bâtiments »
- 3. Sélectionnez « Nouvelle déclaration de droit d'accès »
- 4. Choisissez « Pour plusieurs PCE (via un import de fichier) »
- 5. Téléchargez et complétez le modèle de fichier fourni. Assurez-vous d'utiliser uniquement ce modèle et de respecter les formats des cellules spécifiés.
- 6. Importez le fichier complété.

7. Vous recevrez une notification vous informant que votre déclaration de droits d'accès est en cours de traitement. Une fois le traitement terminé, une autre vous indiquera si le document a été traité avec succès ou non.



## Je suis une collectivité, je souhaite exporter des données de PCE via mon interface

Vous souhaitez exporter les données d'un ou plusieurs PCE :

Pour exporter les données d'un ou plusieurs PCE (que vous soyez titulaire ou autorisé) directement depuis votre interface. Suivez ces étapes :

- 1. Cliquez sur « Suivre la consommation des bâtiments de la collectivité » dans « Consommation »
- 2. Accédez à la gestion des exports

Après avoir contractualisé, le bouton « Gérer les droits d'accès aux données» apparaitra sur votre interface. Cliquez dessus. Cliquez ensuite sur «Gérer les exports de données » puis sur « Nouvel export de données »

3. Sélectionnez des PCE actifs

Cliquez sur « Choisir » pour « A partir des PCE actifs ». Complétez le formulaire en deux étapes :

- « Sélection des PCE ACTIFS » : Choisissez les PCE dont vous souhaitez exporter les données, puis cliquez sur « Suivant ». Vous pouvez filtrer les PCE en utilisant les trois points dans chaque colonne du tableau pour affiner votre recherche.
- « Périmètre d'accès aux données » : Indiquez les types de données que vous souhaitez exporter et précisez les dates de début et de fin pour les données publiées et informatives, si vous en avez besoin. Assurez-vous que les dates et les types de données correspondent au périmètre déclaré dans chaque droit d'accès des PCE sélectionnés.
- 4. Générer l'export

Cliquez sur « Générer l'export »

5. Notification de téléchargement

Vous recevez un email vous informant que votre export a été généré avec succès, ou qu'il comporte des erreurs. Sur votre tableau de bord « Export de données », l'export est prêt à être télécharger. Cliquez sur « Exporter » pour le récupérer

Informations complémentaires :

- Si votre export concerne un grand nombre de PCE ou un large périmètre de données, le traitement peut prendre un certain temps. Vous serez notifié par email lorsque l'export sera disponible dans votre Espace Client.
- Vous pouvez sélectionner jusqu'à 2 000 PCE par demande d'export. Si vous avez besoin de plus, veuillez répartir les demandes en plusieurs lots.

Bonne pratique :

• Nous vous recommandons de nommer votre export dans le champ « Libellé de l'export » situé dans la section « Périmètre d'accès aux données » pour faciliter son identification



31

## Je suis une collectivité, je souhaite exporter des données de PCE via Excel

┹

## Vous souhaitez exporter les données d'un ou plusieurs PCE via un fichier Excel

Pour exporter les données de jusqu'à 2 000 PCE, que vous soyez titulaire ou autorisé, directement depuis un fichier Excel, suivez ces étapes :

- 1. Cliquez sur « Suivre la consommation des bâtiments de la collectivité » dans « Consommation »
- 2. Accédez à la gestion des exports

Après avoir contractualisé, le bouton « Gérer les droits d'accès aux données» apparaitra sur votre interface. Cliquez dessus. Cliquez ensuite sur «Gérer les exports de données » puis sur « Nouvel export de données »

3. Sélectionnez l'option d'importation depuis un fichier

Cliquez sur « Choisir » pour « A partir d'un fichier »

4. Téléchargez et complétez le modèle de fichier

Téléchargez le modèle de fichier fourni et complétez-le en respectant les formats de cellule indiqués. Il est crucial d'utiliser uniquement ce modèle.

#### 4. Importer le fichier complété

Importez le fichier complété dans l'interface.

5. Notification et téléchargement

Vous recevrez un email vous informant que votre export a été généré avec succès ou qu'il comporte des erreurs. Sur votre tableau de bord « Export de données », l'export sera prêt à être téléchargé. Cliquez sur « Exporter » pour le récupérer.

#### Information :

- Si votre export comporte un nombre important de PCE avec un large périmètre demandé, il est possible qu'il ne soit pas instantané. Vous serez notifié par mail lorsque l'export sera disponible sur votre Espace Client.
- Une demande d'export ne peut pas comporter plus de 2 000 PCE. Si vous en avez besoin de plus, nous vous invitons à les répartir sur plusieurs demandes.

#### Bonne pratique :

Pour exporter un grand nombre de données de PCE, nous vous recommandons d'utiliser le fichier Excel fourni.



# Je suis une collectivité et je souhaite répondre à un contrôle de consentement

票

Conformément au contrat, vos droits d'accès aux données peuvent faire l'objet de contrôles. Les interlocuteurs contractuels recevront alors un email de GRDF les invitant à se connecter à leur compte pour transmettre les justificatifs relatifs aux PCE concernés. Pour fournir ces documents, suivez les étapes ci-dessous :

- 1. Cliquez sur « Suivre la consommation des bâtiments de la collectivité » dans « Consommation »
- 2. Après avoir contractualisé, le bouton « Gérer les droits d'accès aux données » apparait sur votre interface, cliquez dessus
- Vous accédez à la page « Gestion des droits d'accès aux données ». Cliquez sur « gérer les preuves »
- 4. Sur la page « Contrôle d'accès aux données », cliquez sur « contrôles en cours »
- 5. Importez votre preuve en cliquant sur « Importer »

#### Information :

- Vous avez la possibilité d'inclure jusqu'à trois preuves ou fichiers pour un même PCE
- Plusieurs formats de fichiers sont acceptés. Ils sont précisés dans la fenêtre d'import de preuve.
- Tous les comptes validés associés à l'entreprise peuvent participer à un contrôle. Plusieurs utilisateurs peuvent ainsi collaborer sur le même contrôle en ajoutant des preuves complémentaires. De plus, chaque compte validé pourra consulter les documents déposés par les autres.

#### Bonne pratique :

• Vous pouvez suivre le statut du contrôle une fois que la preuve aura été vérifiée par GRDF. Dans l'onglet « Historique : contrôles finalisés », vous retrouverez vos contrôles passés ainsi que le statut de chacun d'entre eux : « Vérifié OK » ou « Vérifié KO ».



Gestion des droits d'accès	aux données	+ Nouvelle déclaration de droit d'accès
Visualisez la liste des Points de Comptage et d'Estimation (P complète vous permet de visualiser l'ensemble des informati masse en important un fichier. Une fois vos droits d'accès ac	CE) dont vous avez fait la demande de droits d'accès. Vous pouvez filtrer d ons disponibles. Vous pouvez à tout moment faire une nouvelle demande e ifs, vous pourrez exporter les données.	lirectement depuis le tableau ci-dessous. La vue de droits d'accès unitaire via un formulaire, ou en
TOTAL	Gérer les exports de données	rer les preuves
/ PCE	Vue condensée	



Type	<u>Définition</u>
Données de consommations publiées	Les données de consommations publiées sont les données fournies par GRDF aux fournisseurs d'énergie pour réaliser leur facturation
Données de consommations informatives	Les données de consommations informatives sont des données de consommation plus fine que les données publiées
Données contractuelles & techniques	Les données contractuelles du client et les données techniques du compteur

11 millions de PCE (Point de Comptage et d'Estimation)	Fréquence de relève	Données c Publiées Servant au Fournisseur pour la facturation	disponibles Informatives Pour un suivi des consommations	Fréquence / délai de publication sauf cas exceptionnel	Profondeur d'historique
~ 300 000 PCE	6M	Données semestrielles		Publication semestrielle à J+1 de la DPM	5 ans
~11 millions de PCE	1M	Données mensuelles (1)		Publication mensuelle à J+1 de la DPM	5 ans
			Données quotidiennes	A J+3	3 ans
100.000 DCE	NANA	Données mensuelles		Le 1 <sup>er</sup> du mois	5 ans
~100 000 PCE	MM		Données quotidiennes	A J+2	3 ans
~5 000 PCE	LL	Données quotidiennes		A J+1 À partir de 15h	5 ans

Il existe plusieurs types de compteurs installés par GRDF, les délais de publications des données (par type de fréquence de relève) sont les suivants :

 Une relève intermédiaire est créée le 1<sup>er</sup> de chaque mois (il y a donc 2 bandeaux de consommation pour chaque mois)

DPM = Date de Publication Mensuelle

# Les données de consommations publiées = Les données fournies par GRDF aux fournisseurs d'énergie pour réaliser leur facturation

Champ	Description	Format
Numéro de PCE	PCE (Point de Comptage et d'Estimation) au compteur gaz	Chaque PCE est identifié par un identifiant unique, composé soit de 14 chiffres, soit des lettres "GI" suivies de 6 chiffres
Date de relève (début)	Date de début du paramètre "période" demandé en entrée Ou Paramètre "date début" demandé en entrée	AAA-MA-JJ
Raison de relève (debut)	Identification de raison ayant entrainé un relevé d'index et d'énergie : RNO (Relevé norma) : Relevés dans le cycle normal de remontée de données du compteur NSI (Nouvelle situation) : Nouveau titulaire associé au PCE CHF1 (Changement de fournisseur) : Relevé pour le nouveau fournisseur en cas de changement de fournisseur pour le titulaire CFR (Changement de fournisseur) : Relevé pour le nouveau fournisseur en cas de changement de fournisseur pour le titulaire CFR (Changement de fournisseur) : Relevé pour le nouveau fournisseur en cas de changement de fournisseur pour le titulaire CFR (Changement de fournisseur) : Le compteur change de catégorie (par exemple de MM vers JJ) : un relevé pour la fréquence qui se termine, et un pour celui qui commence CCP (Changement de compteur) : Un nouveau compteur a été posé : relevé du précédent, et relevé pour le nouveau FSI (Fin de situation) : Changement contractuel entrainant la fin d'accréditation (ex : déménagement) CHF 2 (Changement de fournisseur) : Relevé pour l'ancien fournisseur en cas de changement de fournisseur pour le titulaire CHT (Changement de fournisseur) : Le tarif du PCE est modifié COM (Passage à l'état communicant) : Le compteur communicant gaz passe à l'état télérelevé, puis en cycle mensuel de relevé RSP (Relevé spécial pour autre motif) : Demande spécifique de relevé facturant EXP (Extrapolation) : Cas de relevé provisoire d'un compteur JI quand l'index n'a pas pu être télérelevé JI : null dans le cas de consommations publiées provisoires (champ statut_conso)	"RNO" "NSI" "CHF1" "CFR" "CCP" "FSI" "CHF2" "CHT" "COM" "RSP" "EXP"
Statut de relève (début)	Champ définissant le statut de la relève	"Normal" "Corrigé" "Annulé" "Rectifié" "Absence de Données"
Qualité de relève (début	-JJ : null dans le cas de consommations publiées provisoires (champ statut_conso)	"Normal" "Corrigé" "Annulé" "Rectifié" "Absence de Données"
Date de relève (fin)	Date de modification terrain ou date contractuelle de relevé - JJ : null dans le cas de consommations publiées provisoires (champ statut_conso)	AAAA-MM-JJT06:00:00+01:00 (heure hiver) AAAA-MM-JJT06:00:00+02:00 (heure été)
Raison de relève (fin)	Identification de raison ayant entrainé un relevé d'index et d'énergie : RNO (Relevé norma) : Relevés dans le cycle normal de remontée de données du compteur NSI (Nouvelle situation) : Nouveau titulaire associé au PCE CHF1 (Changement de fournisseur) : Relevé pour le nouveau fournisseur en cas de changement de fournisseur pour le titulaire CFR (Changement de fréquence de relevé) : Le compteur change de catégorie (par exemple de MM vers JJ) : un relevé pour la fréquence qui se termine, et un pour celui qui commence CCP (Changement de compteur) : Un nouveau compteur a été posé : relevé du précédent, et relevé pour le nouveau FSI (Fin de situation) : Changement contractuel entrainant la fin d'accréditation (ex : déménagement) CHF2 (Changement de fournisseur) : Relevé pour l'ancien fournisseur en cas de changement de fournisseur pour le titulaire CHT (Changement de tarif) : Le tarif du PCE est modifié COM (Passage à l'état communicant) : Le compteur communicant gaz passe à l'état télérelevé, puis en cycle mensuel de relevé RSP (Relevé spécial pour autre motif) : Demande spécifique de relevé facturant EXP (Extrapolation) : Cas de relevé provisoire d'un compteur JJ quand l'index n'a pas pu être télérelevé	"RNO" "NSI" "CHF1" "CFR" "CCP" "FSI" "CHF2" "CHT" "COM" "RSP" "EXP"
Statut de relève (fin)	Champ définissant le statut de la relève	"Normal" "Corrigé" "Annulé" "Rectifié" "Absence de Données"

# Les données de consommations publiées = Les données fournies par GRDF aux fournisseurs d'énergie pour réaliser leur facturation

Champ	Description	Format
Qualite de releve (fin)	-JJ : null dans le cas de consommations publiées provisoires (champ statut_conso)	"Estimation" "Mesure" ou vide
Date de debut de consommation	Date de début de consommation : Historique maximum fixé à la MES ou à 5 ans (à noter que l'accès à l'historique est conditionné par le périmètre d'accès) - 6M, 1M, MM : dépendant du PCE ( = date de fin de consommation du précédent relevé) - J. : premier jour du mois de relève ( = date de fin de consommation du précédent mois de relève + 1 jour) dans le cas de consommations publiées définitives (champ statut_conso) ou la journée gazière concernée dans le cas de consommations publiées provisoires (champ statut_conso) Dans le cas d'un PCE JJ le suivi des consommations publiées doit être réalisé en fonction de la journée gazière concernée (champ journee_gaziere) Non renseignée pour les relevés de mise en service ou de pose de compteur	LI-MM-AAAA
Index brut de releve (debut)	Index brut de début : - 6M, 1M, MM : correspond à l'index brut de fin du précédent relevé - J : correspond à l'index brut de fin du mois de relève précédent dans le cas de consommations publiées définitives (champ statut_conso), renseigné à null dans le cas de consommations publiées provisoires (champ statut_conso)	Arrondi Troncature NUMBER(X,0)
Date de fin de consommation	Date de fin de consommation : - 6M, 1M, NM : dépendant du PCE ( = date de fin de consommation du relevé) - JJ : dernier jour du mois de relève ( = date de fin de consommation du mois de relève) dans le cas de consommations publiées définitives (champ statut_conso) ou la journée gazière concernée + 1 jour dans le cas de consommations publiées provisoires (champ statut_conso) Dans le cas d'un PCE JI le suivi des consommations publiées doit être réalisé en fonction de la journée gazière concernée (champ journee_gaziere) Correspond à la date de réalisation du relevé si pas de consommation associée	AAAA-MM-JJT06:00:00+01:00 (heure hiver) AAAA-MM-JJT06:00:00+02:00 (heure été)
Index brut de releve (fin)	Index brut de fin : - 6M, 1M, MM : donnée non calculable - JJ = Valeur Index Brut de Début + Σ volume_brut de chaque JG du mois dans le cas de consommations publiées définitives (champ statut_conso), renseigné à null dans le cas de consommations publiées provisoires (champ statut_conso) Non présent pour les relevés de MES ou de pose de compteur Présence d'arrondis possible	Arrondi Troncature NUMBER(X,0)
Volume brut consomme (m³)	Unité : m3 - 6M, 1M, MM : volume_brut = valeur index_brut_fin - valeur index_brut_debut - JJ : donnée non calculable Présence d'arrondis possible	Arrondi Arithmétique NUMBER(X,0)
Journee gaziere	Journée gazière concernée Ce champ permet de suivre l'évolution des consommations publiées dans le cas des PCE JJ	AAAA-MM-JJ
Flag retour zero	Retour à 0 de l'Index (lorsque le compteur est repassé par 0 durant la période de consommation)	
PTA	Pression Température Altitude Coefficient décrivant les conditions de température, pression et altitude au moment du relevé coeff_pta = (valeur index_converti_fin - valeur index_converti_début) / (valeur index_brut_fin - valeur index_brut_debut) Présence d'arrondis possible	Arrondi Troncature NUMBER(X,3)
PCS	Pouvoir Calorifique Supérieur du Gaz Quantité d'énergie (exprimée en kWh) contenue dans un mètre cube (m3) de gaz naturel.	Arrondi Troncature NUMBER(X,3)
Coefficient de conversion	Unité : kWh/m3 coeff_conversion = coeff_pta * valeur_pcs (calculé suivant la valeur moyenne sur la période de consommation) Présence d'arrondis possible	Arrondi Troncature NUMBER(X,2)
Volume converti consommé (Nm³)	Volume de gaz consommé sur la période en conditions normales, c'est à dire sous une pression de 1 bar (105 Pa), à une température de 273°K (0°C) Unité : Nm3 (Normal m3) quantité de gaz exempt de vapeur d'eau volume_converti = volume_brut * coeff_pta Présence d'arrondis possible	Arrondi Arithmétique NUMBER(X,0)

# 5. Catalogue de données Les données de consommations publiées = Les données fournies par GRDF aux fournisseurs d'énergie pour réaliser leur facturation

Champ	Description	Format
Energie consommee (kWh)	Ce chiffre est provisoire tant que le coefficient de conversion n'est pas définitif Unité : kWh energie = coeff_pta * coef_pcs * volume_brut = coeff_conversion * volume_brut Présence d'arrondis possible	Arrondi Arithmétique NUMBER(X,0)
Sens flux gaz	Spécifie "Consommation" ou "Production"	
Statut conso	Spécifie "Provisoire" ou "Définitive"	
Type conso	Spécifie "Publiée"	
Debut des donnees de consommation demandees	Date de début des données demandées lors de l'export. Celle-ci peut différer de la date à partir de laquelle les données sont effectivement renvoyées, selon la disponibilité de celles-ci ou du périmètre d'accès dont vous disposez	LL-MM-AAAA
Fin de donnees de consommation demandees	Date de fin des données demandées lors de l'export. Celle-ci peut différer de la date jusqu'à laquelle les données sont effectivement renvoyées, selon la disponibilité de celles-ci ou du périmètre d'accès dont vous disposez	LL-MM-AAAA
Date de l'export	Date de l'export réalisé	

# Les données de consommations informatives = Les données de consommation plus fine que les données publiées

Champ	Description	Format
Numéro de PCE	PCE (Point de Comptage et d'Estimation) au compteur gaz	Chaque PCE est identifié par un identifiant unique, composé soit de 14 chiffres, soit des lottros "GL" suivies de 6 chiffres
Date de début de consommation	Date de début du paramètre "periode" demandé en entrée DuParamètre "date, debut" demandé en entrée	AAAA-MM-JJ
Index brut de releve (debut)	Index brut de début : - 6M, 1M, MM : correspond à l'index brut de fin du précédent relevé - JJ : correspond à l'index brut de fin du mois de releve précédent dans le cas de consommations publiées définitives (champ statut conso), renseigné à null dans le cas de consommations publiées provisoires (champ statut conso)	Arrondi Troncature NUMBER(X,0)
Date de fin de consommation	Date de fin du paramètre "periode" demandé en entrée Ou Paramètre "date_fin" demandé en entrée si la différence entre les paramètres "date_fin" / "date_debut" est inférieure à 1 an sinon "date_debut" + 1 an	AAAA-MM-JJ
Index brut de releve (fin)	Index brut de fin : - 6M, 1M, MM : donnée non calculable - JJ = Valeur Index Brut de Début + Σ volume_brut de chaque JG du mois dans le cas de consommations publiées définitives (champ statut_conso), renseigné à null dans le cas de consommations publiées provisoires (champ statut_conso) Non présent pour les relevés de MES ou de pose de compteur. Présence d'arrondis possible	Arrondi Troncature NUMBER(X,0)
Volume brut consomme (m³)	Unité : m3 - 6M, 1M, MM : volume_brut = valeur index_brut_fin - valeur index_brut_debut - JJ : donnée non calculable Présence d'arrondis possible	Arrondi Arithmétique NUMBER(X,0)
Journee gaziere	Journée gazière concernée Ce champ permet de suivre l'évolution des consommations publiées dans le cas des PCE JJ	
Flag retour zero	Retour à 0 de l'Index (lorsque le compteur est repassé par 0 durant la période de consommation)	
PTA	Pression Température Altitude Coefficient décrivant les conditions de température, pression et altitude au moment du relevé coeff_pta = (valeur index_converti_fin - valeur index_converti_début) / (valeur index_brut_fin - valeur index_brut_debut) Présence d'arrondis possible	Arrondi Troncature NUMBER(X,3)
PCS	Pouvoir Calorifique Supérieur du Gaz Quantité d'énergie (exprimée en kWh) contenue dans un mètre cube (m3) de gaz naturel.	Arrondi Troncature NUMBER(X,3)
Coefficient de conversion	Unité : kWh/m3 coeff_conversion = coeff_pta * valeur_pcs (calculé suivant la valeur moyenne sur la période de consommation). Présence d'arrondis possible	Arrondi Troncature NUMBER(X,2)
Volume converti consommé (Nm <sup>:</sup>	Volume de gaz consommé sur la période en conditions normales, c'est à dire sous une pression de 1 bar (105 Pa), à une température de 273°K (0°C) ay Unité : Nm3 (Normal m3) quantité de gaz exempt de vapeur d'eau volume_converti = volume_brut * coeff_pta Présence d'arrondis possible	
Energie consommee (kWh)	Ce chiffre est provisoire tant que le coefficient de conversion n'est pas définitif Unité : kWh. Energie = coeff_pta * coef_pcs * volume_brut = coeff_conversion * volume_brut Présence d'arrondis possible	
Type qualif conso	Si la balise "type_qualif_conso" est valorisée à "Absence de Données", toutes les valeurs numériques sont forcées en restitution à la valeur NULL	
Sens flux gaz	Spécifie "Consommation" ou "Production"	
Statut conso	Spécifie "Provisoire" ou "Définitive"	
Type conso	Spécifie "Informative Journalier" ou "Informative horaire"	
Début des données de consommation demandées	Date de début des données demandées lors de l'export. Celle-ci peut différer de la date à partir de laquelle les données sont effectivement renvoyées, selon la disponibilité de celles-ci ou du périmètre d'accès dont vous disposez	
Fin de donnees de consommation demandees	Date de fin des données demandées lors de l'export. Celle-ci peut différer de la date jusqu'à laquelle les données sont effectivement renvoyées, selon la disponibilité de celles-ci ou du périmètre d'accès dont vous disposez	
Date de l'export	Date de l'export réalisé	AAAA-MM-JJ
Message d'erreur	a liste des messages est disponible dans le document "API GRDE ADICT. Messages erreurs"	

# Les données contractuelles et techniques =Les données contractuelles du client et les données techniques du compteur

Champ	Définition	Format
		Chaque PCE est identifié par un identifiant unique,
		composé soit de 14 chiffres, soit des lettres "GI"
Numéro de PCE	PCE (Point de Comptage et d'Estimation) au compteur gaz	suivies de 6 chiffres
Numéro de voie	Numéro de rue rattaché au PCE	
Nom de voie	Nom de rue rattaché au PCE	
Complément adresse	Complément d'adresse rattaché au PCE	
Commune	Commune (ou commune absorbante) rattachée au PCE	
Code postal	Code postal rattaché au PCE	
	Consommation Annuelle de Référence (CAR) :	
	Quantité de gaz estimée consommée sur une année, dans des conditions climatiques moyennes.	NUMBED
	La CAR d'une année N s'appliquent du 1er avril de l'année N au 31 mars de l'année N+1. Elle est mise à jour de manière systématique par le Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD).	NOWDER
CAR	Unité : entier en kWh	
CAR Future	Prochaine CAR	NUMBER
	Le Profil Type (est attribué par le Distributeur) caractérise la répartition de la CAR d'un PCE tout au long de l'année. Il est notamment utilisé entre deux relevés pour estimer les quantités journalières d'un PCE. Ce	
	dernier est déterminé automatiquement par le système d'informations de GRDF à partir de la CAR saisie par le fournisseur (puis chaque année à partir de la CAR recalculée par GRDF).	
	Dix profils types permettent de définir les usages de consommations du gaz naturel :	
	P000 : Client PCE forfait cuisine	
	P011 : Client Gazpar (compteur 1M) ou à relevé semestriel avec une CAR inférieure à 6000 kWh/an (compteur 6M)	
	P012 : Client Gazpar (compteur 1M) ou à relevé semestriel avec une CAR supérieure ou égale à 6000 kWh/an (compteur 6M)	
	P013 : Client à relevé mensuel (compteur MM) ou journalier (compteur JJ) avec une part hiver corrigée moyenne inférieure ou égale à 39%	
	P014 : Client à relevé mensuel (compteur MM) ou journalier (compteur JJ) avec une part hiver corrigée moyenne entre 39% et 50%	
	P015 : Client à relevé mensuel (compteur MM) ou journalier (compteur JJ) avec une part hiver corrigée moyenne entre 50% et 58%	
	P016 : Client à relevé mensuel (compteur MM) ou journalier (compteur JJ) avec une part hiver corrigée moyenne entre 58% et 69%	P+3 Chiffres
	P017 : Client à relevé mensuel (compteur MM) ou journalier (compteur JJ) avec une part hiver corrigée moyenne entre 69% et 75%	
	P018 : Client à relevé mensuel (compteur MM) ou journalier (compteur JJ) avec une part hiver corrigée moyenne entre 75% et 81%	
	P019 : Client à relevé mensuel (compteur MM) ou journalier (compteur JJ) avec une part hiver corrigée moyenne strictement supérieure à 81%	
	Le Profil Type d'une année N s'appliquent du 1er avril de l'année N au 31 mars de l'année N+1. Il est mis à jour de manière systématique par le Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD), une fois par an à date fixe,	
	sauf en cas d'évènement spécifique :	
	- Premières Mise En Service (MES)	
	- Changement de fournisseur avec changement de tarif ou de fréquence de relevé	
	- Changement de données tarifaires	
Profil à date	- Corrections d'une erreur manifeste (CAR et/ou profil aberrant)	
Date de début du profil	Date de début de validité du Profil Type actuel	AAA-MM-JJ
Date de fin du profil	Date de fin de validité du Profil Type actuel	AAA-MM-JJ
Profil futur	Prochain Profil Type	P+3 Chiffres
	Capacité Journalière d'Acheminement (CJA) :	
	Quantité maximale d'énergie que le distributeur s'engage à acheminer chaque jour en un point de livraison.	
	Elle se compose d'une souscription annuelle à laquelle peut s'ajouter une souscription mensuelle supplémentaire et/ou une souscription journalière supplémentaire. Ce type de donnée est applicable seulement aux	
	compteurs JJ et pour les clients de tarif T4 ou TP (Tarif de Proximité).	
CJA (MWh/j)	Unité : entier en kWh/jour	

# Les données contractuelles et techniques =Les données contractuelles du client et les données techniques du compteur

Champ	Définition	Format
Régime de propriété du compteur	Régime de propriété du compteur	
Régime de propriété du convertisseur	Régime de propriété du convertisseur	
Régime de propriété du poste	Régime de propriété du poste	
Régime de propriété de l'enregistreur	Régime de propriété de l'enregistreur	
Débit (m3/h)	Débit du compteur en m3/h	
Débit normalisé (Nm3/h)	Sytématiquement null. Alimentation à venir dans une prochaine évolution.	
Pression alimentation (bar)	Pression relative du Gaz au Point de Livraison	
Calibre du compteur	Calibre du compteur. Composé de la lettre G suivi d'un nombre qui représente le débit maximal du compteur de calibre immédiatement inférieur	
Matricule du compteur	Numéro de matricule du compteur	
	Ce Tarif d'acheminement gaz du titulaire est choisi par le fournisseur en fonction d'une estimation du volume de gaz consommé.	
	Il représente le tarif d'utilisation du réseau public de distribution du gaz naturel.	
	Les tarifs d'acheminement comprennent plusieurs options tarifaires pour les particuliers et professionnels selon leur volume de consommation :	
	T1 : Consommation inférieure à 6000 kWh / an.	
	T2 : Consommation entre 6000 kWh / an et 300 MWh / an.	
	T3 : Consommation entre 300 MWh / an et 5 GWh / an (essentiellement des entreprises tertiaires ou industrielles de taille moyenne).	
	T4 : Consommation supérieure à 5 GWh / an (grands sites industriels directement rattachés au réseau de distribution de gaz naturel).	
	TP : Tarif de Proximité, il s'agit d'une option tarifaire concernant des clients finaux ayant la possibilité règlementaire de se raccorder au réseau de transport.	
Tarif d'acheminement	TB : Tarif Biométhane, il s'agit d'une option tarifaire concernant les producteurs de biométhane	
	Date de la Mise En Service (MES) du PCE correspondante au titulaire actif	
Date de mise en service	Peut être renseigné à null	
Fréquence de relève	Fréquence de relève associée au PCE	
Identifiant PITD	Identifiant du Point d'Interface Transport Distribution auquel le PCE est rattaché	
Nom du PITD	Nom du Point d'Interface Transport Distribution auguel le PCE est rattaché	
Modulation N-3	Modulation de Stockage Année N-3	
Modulation N-2	Modulation de Stockage Année N-2	
Modulation N-1	Modulation de Stockage Année N-1	
Date de l'export	Date de l'export réalisé	AAAA-MM-JJ

# 6. Assistance utilisateur & portail

Documentation des services d'accès aux données de consommation individuelles



Présentation générale des fonctionnalités



Contractualisation digitale



L'accès aux données de consommation

données



Le contrôle des accès aux



Le support utilisateur



Modèle d'import de PCE et demande d'export (masse) & exemple d'export de donnés



Modèles de contrat

(entreprise & collectivités)

Modèles de consentement

\_\_\_



JRD